

# Sélection Zéphyr Luxembourg vie

## Sélection Zéphyr Luxembourg capi

### LES POINTS CLÉS

Sélection Zéphyr Luxembourg est un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation à capital variable qui s'adresse :

- ▶ aux expatriés pour une longue durée dont le patrimoine est ou devient international,
- ▶ aux résidents français pour leur apporter une solution patrimoniale sur mesure, grâce à des modes de gestion parfaitement adaptés à leurs différentes attentes qui s'appuient sur les dispositions européennes transposées dans la législation du Grand Duché du Luxembourg en termes d'actifs financiers.

Sélection Zéphyr Luxembourg est un contrat qui :

- ▶ est régi par la loi du pays de résidence habituelle du souscripteur si ce dernier est résident de l'Union Européenne ; dans le cas contraire, le contrat est soumis à la loi luxembourgeoise ;
- ▶ constitue une solution financière modulable pour diversifier et valoriser le patrimoine du client, en permettant l'accès à diverses orientations de gestion assurées par plusieurs gérants financiers ;
- ▶ peut être valorisé en devises.

### CADRE PROPOSÉ

**Contrat d'assurance vie** : pour les personnes physiques, souscription conjointe possible.

**Contrat nominatif de capitalisation** : possible, pour les personnes physiques et pour les entités juridiques, ces dernières après étude préalable et sous certaines conditions.

**Devises de référence au choix** : EUR / USD / GBP et autres devises convertibles.

### MODALITÉS

#### Versements

Versement initial recommandé .....250 000 €  
 Versement sur fonds dédiés .....125 000 € min.  
 dont minimum par contrat .....250 000 €  
 Versements ultérieurs .....10 000 €  
 dont minimum par support .....10 000 €  
 Versement sur fonds assurance spécialisé .....250 000 €  
 - 125 000 € si le FAS est exclusivement constitué de DAT (Dépôt à Terme).

#### Frais

Frais d'entrée .....2,50 % max.  
 Frais sur encours € et UC en gestion libre .....1 % max. / an  
 Frais d'arbitrage .....1 % avec 150 € min.

### VALORISATIONS ET DATES D'EFFET

Le Fonds en euros est valorisé quotidiennement. Les supports en UC sont valorisés quotidiennement sur la base de la dernière valeur connue.

La valeur des opérations retenue est celle déterminée le 3<sup>e</sup> jour de cotation suivant la réception des documents par Natixis Life, sauf cas particuliers.

Pour les contrats adossés aux fonds internes dédiés, le versement initial est investi en support monétaire pendant le délai de renonciation.

### SUPPORTS D'INVESTISSEMENT

- ▶ Fonds externes : les OPC référencés par l'assureur.
- ▶ Fonds en euros : fonds à dominante obligataire et réassuré à 100 %, notamment par BPCE Vie.

Rendement Net Minimum sur base de frais de gestion de 1 % :

2011	2012	2013	2014	2015
2,40 %	2,40 %	2,50 %	2,10 %	1,80 %

▶ Fonds internes :

- ▶ **collectifs** : fonds ouverts à une multitude de souscripteurs, investis en OPC et/ou en lignes directes, dont les objectifs de gestion sont prédéfinis par un gestionnaire financier de renom.

Plusieurs membres d'une même famille peuvent voir leurs contrats liés à un seul et même fonds (fonds interne collectif familial).

- ▶ **dédiés** : fonds personnalisés, investis en OPC et/ou lignes directes, gérés par un gestionnaire financier de renom en fonction des objectifs et besoins du souscripteur.

- ▶ **spécialisés** : fonds permettant des investissements en ligne directe dans une stratégie de portage. Absence de gestion par un tiers.

La prime minimale réglementaire de souscription doit être de 250 000 € avec un minimum sur le support fonds interne dédié de 125 000 €.

Un contrat peut comporter plusieurs fonds dédiés (multi gérants).

Les investissements éligibles dans un fonds interne diffèrent selon la valeur totale des contrats détenus par le souscripteur au sein de la Compagnie, du fonds ainsi que de la fortune nette en valeurs mobilières du client.

## DISPONIBILITÉ DE L'ÉPARGNE

### Avances

Maximum : .....80 % de la valeur acquise du contrat au jour de l'avance.

Durée : .....3 ans

Limitées à .....1 000 000 €

Des limites inférieures peuvent être imposées lorsque le contrat est adossé à un autre support que le Fonds en Euro.

Minimum : .....10 % de la valeur acquise du contrat au jour de l'avance.

Taux mensuel retenu : au plus élevé des taux mensuels suivants.

► Le TME (français) .....+ 1 % (ou + 1,5 % pour les personnes morales).

► Le taux brut de valorisation du Fonds en Euro de Natixis Life de l'année précédente .....+ 1 % (ou + 1,5 % pour les personnes morales).

### Rachats partiels programmés

Montant minimum .....1 500 €

Périodicité .....mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel.

### Rachat partiel ou total

Les rachats partiels ou totaux peuvent avoir lieu à tout moment.

Solde minimum du contrat après rachat partiel .....75 000 €

Solde minimum du contrat adossé à un fonds interne ..250 000 €

Minimum par demande de rachat partiel .....10 000 €

Le règlement est effectué au plus tard dans le mois qui suit la connaissance de la valeur de l'ensemble des supports.

À la demande et sous certaines conditions, le capital peut être réglé sous forme de titres pour les supports fonds externes et fonds internes dédiés.

## FISCALITÉ ET DROITS DE SUCCESSION

Principe de neutralité fiscale applicable au Luxembourg : la fiscalité applicable est celle du pays de résidence fiscale du souscripteur ou fonction des éventuelles conventions fiscales conclues entre les pays.

Ce document est une présentation à caractère purement informatif réservée aux Conseillers Financiers partenaires de la plate-forme Sélection 1818. Il ne peut être reproduit, publié et diffusé partiellement ou intégralement à destination de tout tiers, y compris aux clients, sans l'accord écrit préalable de Sélection 1818. Il ne présente aucune valeur contractuelle et ne constitue pas une recommandation personnalisée d'investissement. Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles et elles sont susceptibles d'être modifiées à tout moment et sans préavis. Nous vous rappelons que l'opportunité d'adhérer au dispositif décrit dans cette présentation doit être appréciée au regard de la législation fiscale en vigueur à la date du présent document, laquelle est donc susceptible d'être modifiée. La responsabilité de Sélection 1818 ne saurait être engagée à quelque titre que ce soit en raison des informations contenues dans le document.

### SÉLECTION 1818

115, rue Montmartre - CS 21818 - 75080 Paris Cedex 02

Tél. : +33 (0) 1 58 19 70 23 - Fax : +33 (0) 1 58 32 90 40

[www.selection1818.com](http://www.selection1818.com)

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 1 575 030 euros  
519 995 450 RCS Paris - Courtier d'assurance, n° ORIAS 10 054 420

### NATIXIS LIFE

Société Anonyme – 51 avenue John F. Kennedy – L 1855 Luxembourg

Tél. : (352) 22 888 11 – Fax : (352) 22 888 150 – [www.life.natixis.com](http://www.life.natixis.com)

Compagnie d'assurance au capital de 32 500 000 euros

RCS Luxembourg B60 633